



# SYNDICAT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

*"Quand je revendique, ce n'est pas pour détruire".*

## ET DES PATS DES SDIS DE FRANCE

St Laurent Blangy, le 2 novembre 2009

Info-S.P. 24 H. sur 24 :  
Tél. 03 21 55 90 08  
Journal : Pleins feux

Monsieur Eric WOERTH  
Ministre du Budget, des Comptes publics,  
de la Fonction Publique et de la Réforme  
de l'Etat  
139, rue de Bercy  
75012-PARIS

N/REF : 09200-PB-11-NF

Objet : Santé et sécurité au travail dans la Fonction Publique

Monsieur le Ministre,

Suite à mon intervention lors de la réunion conclusive sur l'objet en vos locaux le 27 octobre dernier, vous voudrez bien trouver, ci-joint, copie du courrier que j'adresse à Monsieur le Ministre de l'intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales et au Président de l'ADF.

En effet, compte tenu des travaux en cours et à venir sur la santé et la sécurité au travail, les agents des SDIS de France ne peuvent pas en être écartés, notamment au regard de la spécificité sapeurs-pompiers.

Nous éviterons ainsi les décalages récurrents entre la sortie des textes et leur application aux agents des SDIS supprimant ainsi des crispations inutiles et favorisant la reconnaissance de leurs missions et du travail accompli quotidiennement 365 jours sur 365, 24 h/24 pour la plus grande satisfaction de la population.

Souhaitant avoir retenu toute votre attention et dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en mes sentiments respectueux.

Patrice BEUNARD  
Président